Genève 2 et 3 octobre 2010
Event Center,
Hotel Ramada Encore
(La Praille - Stade de Genève)

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA 40e BOURSE AUX MINERAUX DE GENEVE

Nom:..... Prénom : ..... Raison sociale .....

Adresse : .....NP.....Ville.....Pays : .....

Tél. / Fax : ..... Tél. portable : ……..E-mail :……...

Rappel : la largeur des tables est de 80 cm. Les montants sont en francs suisses.

Pierres brutes

(minéraux et fossiles naturels bruts - voir point 10 du règlement général)

Je désire : .....m de table à : Frs. 90.- / m Total Frs :.....

Gemmes taillées non montées et autres pierres façonnées

Sont acceptées les pierres précieuses et semi-précieuses naturelles non montées, ayant la qualité de gemme (transparentes, sans inclusion visible), polies en cabochon ou taillées. Rubis et opales sont admis dans cette catégorie à l'exclusion de tout autre minéral non transparent. Sont également acceptés : minéraux et fossiles naturels façonnés, bijouterie - voir point 11 du règlement général.

Je désire : .....m de table à : Frs. 150.- / m. Total Frs :.....

Eclairage / parking

Je désire.....x 100 Watts de courant pour lampes à Frs. 15.- / 100 W Total Frs : .....

Je désire.....place à Frs. 6.-/jour pour parking souterrain (**haut. max. 2,20 m**.) Total Frs : ……

Montant Total **Frs**:.....

Les mètres de table attribués aux pierres brutes seront d'un seul tenant. Ils peuvent être joints aux mètres de table pour pierres façonnées sur un même stand. Les exposants peuvent louer des **demi-mètres**. Toutefois, leur nombre total doit faire un chiffre rond.

1,5 m. de minéraux et fossiles naturels bruts		0,5 m. de pierres façonnées		Total pour 2,00 m. de table :
1,5 x 90 = Frs 135.-	+	0,5 x 150 = 75.-	=	Frs 210.-

Les stands qui n'exposent que des pierres façonnées et de la bijouterie seront autant que possible regroupés.

Le soussigné s'engage à lire et à accepter le règlement de la bourse ci-joint, et à effectuer à ses frais le paiement. Dès réception du paiement l'inscription sera validée.
- Virement bancaire auprès de **l'UBS à Genève, compte IBAN : CH63 00240 240729505M3R, BIC : UBSWCHZH80A** - SGAM bourse 2010.
- Les personnes vivant à l'étranger uniquement peuvent transmettre un chèque de garantie en dépôt, lequel sera rendu lors de la Bourse aux minéraux contre encaissement sur place.

Le (date) ..... Signature .....

Bulletin d'inscription à renvoyer d'ici le 31 août 2010 à :

Cédric SCHNYDER, Av. du Lignon 48, CH – 1219 Le Lignon
Tél & Fax : +41 22 796 68 62 - Portable : + 41 79 414 01 13
E-mail : cedric_schnyder@lasgam.ch

Dernier délai de paiement: 10 septembre 2010.